PLAN DE COURS
Mathématiques financières I
ACT1200 - 10
Automne 2020
Professeur: Claude Pichet

- **Coordonnées:**

  Bureau: PK-5620

  Téléphone: (514) - 987-3000 ext. 3245# (bur.)

  Adresse électronique: pichet.claude@uqam.ca

- **Objectif du cours:**

  Familiariser l'étudiant avec les principaux concepts des mathématiques financières et lui fournir les outils et techniques nécessaires pour résoudre les problèmes financiers requérant la connaissance des mathématiques financières.

- **Contenu du cours:**

  Étude des diverses mesures d'intérêt. Notions de valeurs présentes et accumulées. Rentes certaines. Amortissement progressif et fonds d'amortissement. Taux de rendement. Instruments financiers et leur évaluation. Analyse financière plus avancée.

- **Évaluation:**

  :

  - **Examen 1: mercredi le 28 OCTOBRE de 13h00 à 17h30 Pondération 40%**
  - **Examen 2: mercredi le 9 décembre de 13h00 à 17h30 Pondération 40%.**
  - **Travail individuel: Remise mercredi le 16 décembre Pondération 20%.**
  - L'obtention d'une note supérieure ou égale à B+ (ce qui correspond à 78) vous permettra d'obtenir les crédits de l'Institut Canadien des Actuaires associé à l'examen FM

- **Manuel:**

  Le livre Mathématiques financières (auteur: Robert Bédard et éditeur: Loze-Dion) en vente à la COOP-UQAM est un manuel obligatoire pour le cours.

  Les livres suivants sont aussi mis en réserve au comptoir du prêt de la bibliothèque des sciences. Ils ne seront pas utilisés dans le cours:

  - James W.Daniel et Leslie Jane Federer Vaaler, Mathematical Interest Theory, Pearson Prentice Hall, 2007. Cote: HB 539 D36
  - Stephen G. Kellison, The Theory of Interest, second edition, Irwin, 1991. Cote:HB539K28 (1991)
  - Samuel A. Broverman, Mathematics of Investment and Credit, Actex Publications, 1991. Cote:HG4515.3B76

- **Autres matériels pédagogiques disponibles**

  Les fichiers du cours seront disponibles sur le site Moodle UQAM à l'adresse: http://www.moodle.uqam.ca/ sous le format .pdf. La procédure pour accéder à Moodle UQAM est décrite à la fin de ce plan de cours.

- **Calculatrices:**

  Pour les examens, il vous faudra une calculatrice financière et non pas une calculatrice scientifique, qui souvent n'a pas certaines fonctions financières nécessaires pour résoudre les exercices du cours. La Society of Actuaries (SOA) accepte seulement certains modèles de calculatrices à ses examens dont les modèles suivants: BA-35, BA II Plus, BA II Plus Professional. Je vous suggère le modèle BA-II Plus de Texas Instruments.

- **Horaire des cours et séances d'exercices:**

  - Cours Lundi: 14h00 - 15h30
  - Cours Mercredi: 14h00 - 15h30
  - Séance d'exercices Mercredi: 15h30 - 17h30

  Ce cours est donné à distance. Le fonctionnement est le suivant:
  Vous trouverez les documents nécessaires sur le site Moodle du cours.

  Vous y trouverez les leçons du cours, les textes que vous devez comprendre, les problèmes suggérés et les examens des dernières années. Je présenterai les points importants du cours lors des heures de cours et répondrai aux questions que vous m'aurez soumises avant le cours. Il y aura des séances d'exercices qui serviront aussi à répondre aux questions.

- **Procédure d'accès à Moodle UQAM:**

  - **Étape 1:** Pour connaître le fonctionnement de Moodle à l'UQAM, allez à l'adresse suivante :

    `https://wiki.uqam.ca/display/MOOD`.

    Cliquez ensuite sur le lien "ÉTUDIANTS". Vous trouverez sur cette page des informations sur Moodle. Note: votre NIP est inscrit sur votre relevé d'inscription-facture du registrariat. Si vous ne le connaissez pas, consultez le site

    `www.regis.uqam.ca/questions/variees.html#nip`

  - **Étape 2:** Allez à l'adresse suivante :

`www.moodle.uqam.ca`.

Cliquez sur "Connexion". Inscrivez votre nom d'utilisateur (code MS) et mot de passe à l'aide des informations obtenues à l'étape 1.

– **Étape 3:** Vous serez sur votre page Moodle 2. Cliquez sur le lien "ACT1200 (METACOURS)" pour accéder au cours.

- **RESPECT DE L'INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE**

  Face à l'importance et à l'ampleur du phénomène de la tricherie et du plagiat dans les universités, ici et à l'étranger, l'UQAM a amorcé, en janvier 2007, une démarche visant à promouvoir le respect de l'intégrité académique. Dans ce contexte et inspirée d'une philosophie de tolérance zéro , la Commission des études de l'UQAM a modifié son Règlement sur les infractions de nature académique (R. 18) à sa réunion du 2 décembre 2008.

  Endossant cette philosophie de tolérance zéro relativement aux actes de plagiat, de fraude et de tricherie, la Faculté des sciences de l'UQAM souhaite sensibiliser ses étudiants à l'importance du respect de l'intégrité académique. Puisqu'en sollicitant son admission à l'UQAM, toute candidate, tout candidat s'engage à suivre les politiques et règlements de l'Université, la Faculté souhaite informer ses étudiants des différents articles de ce règlement, des actes répréhensibles et des sanctions applicables. Le Règlement complet et son application à la Faculté des sciences sont disponibles à l'adresse Web suivante :

  `http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php`

  Tous ces efforts visent à assurer la validité de la formation dispensée par la Faculté, ainsi qu'un traitement équitable de tous afin de maintenir la qualité de ses diplômes.